



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 juillet 2019

Synthèse des contrôles SPOT sur les dispositifs de gestion ISR des sociétés de gestion de portefeuille et l'intégration des critères ESG

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie #Supervision2022, l'AMF a annoncé en début d'année son intention de mener des contrôles courts et thématiques intitulés " SPOT " (Supervision des Pratiques Opérationnelle et Thématique), ainsi que sa volonté de communiquer sur les enseignements tirés de ces exercices. Elle livre aujourd'hui la synthèse de ces contrôles courts réalisés entre septembre 2018 et janvier 2019 sur les dispositifs de gestion ISR (investissement socialement responsable) des sociétés de gestion de portefeuille.

 Télécharger le contenu

Mots clés

SUPERVISION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



PRISE DE PAROLE

FINANCE DURABLE

08 juin 2022

Discours de Robert
Ophèle, président de
l'AMF - Colloque du
Conseil scientifique de
l'AMF : " Reportings
extra-financiers en
Europe " - Mercredi 8
juin 2022



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son
appel à la mise en
place d'une
règlementation des
fournisseurs de
données, notations et
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02